

Le travail autonome au Québec : une brève incursion

L'impression selon laquelle l'emploi autonome ne cesse d'augmenter et prend une place grandissante dans le marché du travail au Québec mérite d'être nuancée. Il croît en nombre et malgré cela l'emploi autonome au Québec occupe une part moins importante dans l'emploi total qu'au Canada et en Ontario. Bien qu'il soit majoritairement détenu par des hommes, les femmes sont de plus en plus présentes. Plus répandu chez les travailleurs de 55 ans et plus, il sera intéressant de voir comment le vieillissement de la population, la rareté de la main-d'œuvre et la volonté d'accroître l'entrepreneuriat modèleront le marché du travail dans les années à venir.

UNE PART NON NÉGLIGEABLE

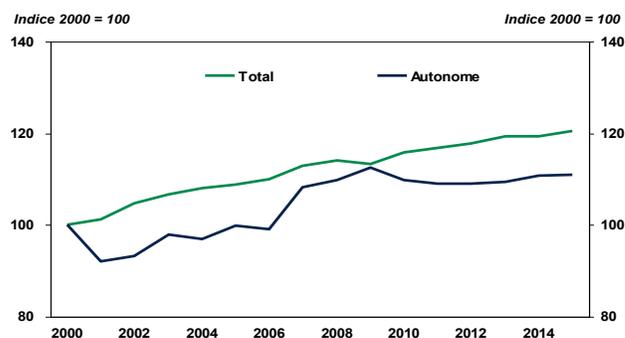
Le Québec comptait environ 560 000 emplois autonomes en 2015 (moyenne 11 mois), ce qui représente 13,5 % de l'emploi total au Québec en 2015. L'emploi autonome a connu une ascension importante depuis le milieu des années 1970. À cette époque, il s'établissait à environ 10 % alors que son poids a culminé à 15,4 % à la fin des années 1990. Toutefois, depuis le début du millénaire, sa part relative a quelque peu piétiné, oscillant entre 13 % et 14,7 %.

La part de l'emploi autonome dans l'ensemble de l'emploi au Québec demeure inférieure à celle observée en Ontario et au Canada malgré qu'elle ait progressé depuis 1976. Par ailleurs, depuis le début des années 2000, le Québec est demeuré en permanence en-deçà des moyennes ontarienne et canadienne qui se sont établies toutes les deux autour de 15,0 % à 16,0 %.

LE TRAVAIL AUTONOME CROÎT PLUS OU MOINS RAPIDEMENT

Aussi curieusement que cela puisse paraître, le travail autonome croît à la fois plus vite et plus lentement que l'ensemble du travail au Québec. Le constat dépend de la période considérée. En regard de 1976, la croissance de l'emploi autonome a été d'environ 119 %, une augmentation nettement plus rapide que celle de l'emploi total (approximativement 61 %). Toutefois, depuis le début du millénaire, le travail autonome a progressé de près de 11 % (de 2000 à 2015) soit moins rapidement que l'ensemble de l'emploi au Québec (entre 20 % et 21 %). Enfin, depuis la récession en 2009, l'emploi autonome s'est replié quelque peu (entre 1,0 % et 1,5 %) alors que l'emploi total a progressé d'à peu près 6 % à 7 %. Bref, la perception selon laquelle la progression du travail autonome s'apparente à celle d'un rouleau compresseur ne résiste pas à l'analyse à court et à moyen terme.

Graphique 1 Québec : depuis 2000, l'emploi total a crû plus rapidement que l'emploi autonome



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

Par ailleurs, il importe de mentionner que le travail autonome a tendance à progresser un peu plus rapidement lors des récessions ou lorsque les conditions du marché du travail sont difficiles.

PRÉDOMINANCE DANS CERTAINS SECTEURS

On le devine aisément, certains secteurs comptent un pourcentage de travailleurs autonomes plus important que d'autres. C'est le cas notamment du milieu agricole qui en comptait une proportion qui oscille, bon an mal an, autour de 50 %. Cette activité se classe en tête de celles répertoriées dans l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Le second groupe en importance est celui des autres services¹ qui compte les activités comme la

¹ Statistique Canada : « Ce secteur comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement; à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de maison et des services de développement et de tirage de photos; à organiser et à promouvoir des activités religieuses; à appuyer diverses causes par des subventions, à défendre (promouvoir) diverses causes sociales et politiques et à favoriser et défendre les intérêts de leurs membres. Ce secteur comprend aussi les ménages privés. »

réparation automobile, la coiffure, etc. dont presque le tiers des emplois étaient détenus par des travailleurs autonomes d'une année à l'autre. Ce secteur est suivi de près par celui des services professionnels, scientifiques et techniques (environ 30 %). Il s'agit ici d'avocats, d'ingénieurs, de notaires, d'architectes, de conseillers, de comptables, de publicitaires et de traducteurs, pour ne nommer que ceux-là.

Les travailleurs de la construction suivent de près avec une part estimée à un peu plus du quart ces dernières années. La catégorie des services aux entreprises² comptait elle aussi près de 25 % de ses emplois dans le travail autonome. Enfin, c'est dans la fabrication que l'on trouve la part la plus faible (moins de 4 %) de travailleurs autonomes.

Une comparaison avec l'année 2000 permet de constater que la part des travailleurs autonomes a quelque peu diminué et qu'elle est passée de 14,8 % au début du millénaire à 13,7 % une quinzaine d'années plus tard. Les changements les plus apparents sont au chapitre du secteur agricole où la part est passée de 60 % à environ 50 % de 2000 à 2015.

DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES AUTONOMES

Le travail autonome rejoint tant les femmes que les hommes. Après quarante années d'observation, les hommes demeurent plus présents tant en nombre qu'en pourcentage.

Entre 1976 et 2015, le travail autonome a augmenté d'environ 85 % chez les hommes et d'à peu près 210 % chez les femmes. Par rapport au niveau qui prévalait en 2000, la hausse est estimée aux environs de 4,5 % à 5 % chez les hommes et entre 21 % et 22 % chez les femmes. Enfin, depuis la récession en 2009, le travail autonome a diminué de presque 3 % chez les hommes et il a progressé d'environ 1 % chez les femmes.

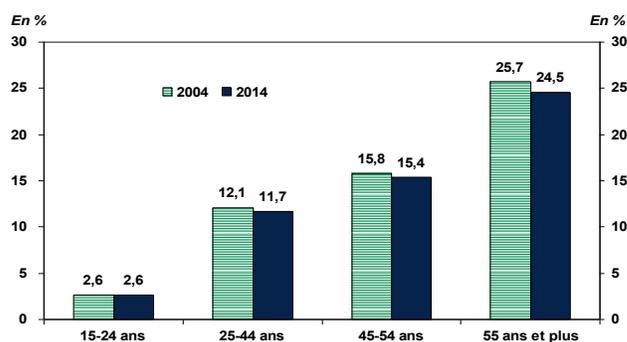
En 1976, la part des femmes se déclarant travailleuses autonomes représentait environ 27 % de l'ensemble. En 2015, ce pourcentage était estimé à environ 38 %. La progression du travail autonome a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes au cours des 40 dernières années.

PLUS ON AVANCE EN ÂGE, PLUS...

Selon les travaux réalisés par l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre de la publication de l'Annuaire

² Statistique Canada : Gestion de sociétés et d'entreprises : « Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à gérer des sociétés et des entreprises et/ou à détenir des titres ou des actifs financiers de sociétés et d'entreprises afin d'avoir une participation majoritaire dans celles-ci et/ou d'influer sur les décisions de leurs dirigeants ». Services administratifs, de soutien, etc. : « Ce secteur comprend deux types distincts d'établissements : ceux dont l'activité principale est le soutien des opérations quotidiennes d'autres organisations; ceux dont l'activité principale est la gestion des déchets. »

Graphique 2 Québec : part de travailleurs autonomes dans l'ensemble de l'emploi selon le groupe d'âge 2004 et 2014



Source : Institut de la statistique du Québec

québécois des statistiques du travail, plus on avance en âge, plus le pourcentage de travailleurs autonomes augmente. Ainsi, comme l'illustre le graphique 2, les 55 ans et plus comptent une plus grande part de leurs effectifs qui sont leur propre patron en comparaison avec les groupes plus jeunes. La part du travail autonome grandit avec l'âge.

En 2014, le quart des travailleurs de 55 ans et plus occupaient un emploi autonome. Il faut voir qu'une part non négligeable de travailleurs de cette catégorie est active sur le marché du travail, mais hors des structures plus conventionnelles. Les raisons sont multiples ; difficultés de retrouver un travail dans une entreprise, volonté de choisir les dossiers et les horaires, démarrage à leur propre compte suite à une formation ou à une retraite hâtive ou, encore, nécessité de renflouer les épargnes suite à des mésaventures financières, pour ne nommer que celles-là.

Il est vrai que le nombre de travailleurs autonomes a progressé depuis une quarantaine d'années et encore récemment. Il l'a fait à un rythme moins rapide que l'emploi total depuis le début de la décennie 2000. Dans les années qui viennent, quelques phénomènes influenceront l'évolution de l'emploi autonome. Le vieillissement de la main-d'œuvre amènera plus de travailleurs de 55 ans et plus sur le marché du travail : seront-ils plus nombreux à conserver leur lien d'emploi avec leur employeur actuel? Les difficultés de recrutement se traduiront-elles par des conditions plus souples pour conserver les travailleurs plus âgés dans leurs postes actuels ou, encore, pour faciliter la transition vers le statut de travailleur autonome? Par ailleurs, les efforts pour stimuler l'entrepreneuriat forgeront-ils une nouvelle génération d'entrepreneurs et de travailleurs autonomes? Il sera intéressant de suivre l'effet produit par ces différentes forces dans les prochaines années.

Joëlle Noreau
Économiste principale